

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION

02

SOCIAL

02

INFRASTRUCTURE

07

SANTE PUBLIQUE

03

ADMINISTRATION

05

RURAL

08

ENERGIE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1736

1 Février 2019

1 February 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
 N° Carte Contribuable(\*) : .....  
 N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
 Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA  
 Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE  
 Capital (chiffres en FCFA):.....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
 Adresse(\*) : ..... B.P. : .....  
 Tél.(\*) : ..... Fax : .....  
 E-mail(\*) : .....  
 Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG   
 Exercice(\*) : .....  
 Référence(\*) : .....  
 Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
 Objet(\*) : .....  
 Montant(en chiffres)(\*) : .....  
 Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)  
 Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale  
 N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
 Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non  
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
 (\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/CIPM/CNk-Zem/BEC/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LA CHEFFERIE BAFOU, CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FOMBET (ACHÈVEMENT), CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDZIIH (ACHÈVEMENT); CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDOH DJUTTITSA (ACHÈVEMENT), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'EP DE MEKONG, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES À L'EP DE BAFOU CHEFFERIE, CONSTRUCTION D'UNABATTOIR ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS À NKONG-ZEM, CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MÉDECINS AU CMA DE BALEVENG, CONSTRUCTION DE 06 BOUTIQUES ET D'UN HANGAR À NDOUZEM ET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'EP DE ZEMTO DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DIX LOTS)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2019

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/CIPM/C.Nk-Zem/BEC/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIÈRE SESSANG À BALETET, OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CHAPELLE BALETET, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À L'ENTRÉE CHEFFERIE LENAANTSAN, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU ENTRE ZEM-TSINGFOU ET DOMETSANG, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BAS DE LETSINGDUE SUR LA RIVIÈRE LAHTSUET ENTRE MENTSA ET LEPANG, CONSTRUCTION DES PONCEAUX SUR LA RIVIÈRE NTO-MELIEU, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À SAA MOOH DJEU SUR LA RIVIÈRE WIANFO, RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NDOGAH TCHOUSOUET 5KWI DOMETSANG-FOKAMEZO DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DEUX LOTS)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2019

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/CIPM/C.Nk-Zem/BEC/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 03/AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2019 POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AEP A ZEMTO BALEVENG ET DE REHABILITATION DE L'AEP PASTORALE A NDOH DJUTTITSA DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2019

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/C-MOKOLO/CIPM/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/C-MOKOLO/CIPM/SG/2019 DU 29/01/2019 ENPROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (42) QUARANTE DEUX LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2019

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/C-MOK/CIPM-TBEC/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATLTLNAL OUVERT007/AONO/C-MOK/CIPM-TBEC/2019 DU 29 JAN 2019 (EN PROCEDURE NORMALE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE AMOKOLO, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2019

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/CK/SG/CDMPN-TBEC/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CK/SG/CDMPN-TBEC/2019 DU 31 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NGBETSOUEN 1, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-03-2019

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU30/01/2019 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EM DE GAMOURA, EP GARBA ET À L'EP MITCHIMI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	25-02-2019

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE ZOUMBOUDA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	25-02-2019

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE OUDDA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	25-02-2019

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/FEICOM/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 / AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS »
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	04-03-2019

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU 30/01/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PROCEDURE NORMALE DE SIX (06)FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TELEKI LAIDE, MAZAVOU HOSSERE, GUILI, NDJODJOBOCK,BOURHA I ET MOVOI DJALINGO, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	25-02-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**12**

**Reference** [002/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019 DU 31/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE NKOLMETET PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDEVEL.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-02-2019

**13**

**Reference** [04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOM KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° .....

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 21-02-2019

**14**

**Reference** [001/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.REGION DU CENTRE – FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDEVEL ET MINEDUB.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 28-02-2019

**15**

**Reference** [N° 06 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 25 /01/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 25 /01/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE NATIONALE N6 (RN6) : BANYO-MAYO- DARLE-NYAMBOYA-MAGBA (147,65KM) DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, LIGNE : INTERVENTION D'URGENCE, IMPUTATION : 53 36 467 03 330020 2250.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 21-02-2019

**16**

**Reference** [003/AONO/C- NKOLMETET/CDPM-NS/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C- NKOLMETET/CDPM-NS/2019 DU 31/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDEVEL ET MINADER.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-02-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

**Reference** [005/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOM KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA. EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE ; CONV N° .....

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 21-02-2019

**18**

**Reference** [N°08/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 28/01/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°08/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 28/01/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 470 04 340010 2276.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 21-02-2019

**19**

**Reference** [001/AC/C-MOK/CIPM/AG/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/AC/C-MOK/CIPM/AG/2019 DU 29/01/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN PLAQUES SOLAIRES) AU CSI DE GOULWA-MOMBOI DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 38 497 02 641356 2254

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 22-02-2019

**20**

**Reference** [001BIS/CNE/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONSN° 001BIS/CNE/CIPM/2018 DU 01/02/2019TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 32 COMPTOIRS DANS LA COMMUNE DE NANGA EBOKO, TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE MARCHÉ (UTDM) ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINES DE TROIS (03) CABINES COMMUNE DE NANGA EBOKO,DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE, REGION DU CENTREFINANCEMENT :PNDP III (IDA)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 25-02-2019

**21**

**Reference** [003/ASMI/CUD/SG/DRHCC/2019 DU 31/01/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N° 003/ASMI/CUD/SG/DRHCC/2019 DU 31/01/2019 RELATIF A LA SELECTION D'UN COURTIER SPECIALISE POUR LA GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCES SOUSCRITS PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-02-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**22**

**Reference** [N° 10/AMI/MINTP/2019 DU 29/01/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 10/AMI/MINTP/2019 DU 29/01/2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA REALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVETUES D'UNE PART ET DE CERTAINES ROUTES EN TERRE D'AUTRE PART DU RESEAU NATIONAL, DANS LES REGIONS DU NORD, NORD-OUEST, SUD-OUEST, CENTRE, SUD ET DE L'EST (CAMPAGNES 2019-2021).

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 19-02-2019

**23**

**Reference** [002/ASMI/CUD/DAERI/2019 DU 31/01/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS A SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/CUD/DAERI/2019 DU 31/01/2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-02-2019

**24**

**Reference** [001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31/01/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31/01/2019 RELATIVE À L'ÉTUDE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DÉCHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 26-03-2019

**25**

**Reference** [003/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 003/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 49/AONOCUD/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**26**

**Reference** [004/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 004/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**27**

**Reference** [N° 001/C/PNPLZER/SP/2019 du 30 janv 2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 001/C/PNPLZER/SP/2019 DU 30 JANV 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 10 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE STATION WAGON ET DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU SECRÉTARIAT PERMANENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZOONOSES EMERGENTES ET RÉÉMERGENTES EN PROCÉDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**28**

**Reference** [N° 120 CRP/MINTP/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 120 CRP/MINTP/2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 01/AOJO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 02/01/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION AVEC OBLIGATION DE RÉSULTATS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS CON-AID/CBR PLUS ET ROCAMIX, ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU PRINCIPAL EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DU SUD). FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS).

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**29**

**Reference** [ADDITIF 2](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 2 N° 015 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°198/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**30**

**Reference** [02/C/CMTA/SG/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°02/C/CMTA/SG/2019 DU 30 JANVIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/DC/CMTA/CDPM/2019 DU 07/01/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINES DE TYPE L200 DC GL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MINTA

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**31**

**Reference** [0163 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUEN° 0163 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA TRADUCTION DES DOCUMENTS PORTANT SUR LA CERTIFICATION DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**32**

**Reference** [0162 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUEN° 0162 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'ENLÈVEMENT DES ORDURES DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**33**

**Reference** [003/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 003/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 49/AONOCUD/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 004/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 120 CRP/MINTP/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 120 CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 01/AOJO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 02/01/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION AVEC OBLIGATION DE RÉSULTATS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS CON-AID/CBR PLUS ET ROCAMIX, ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU PRINCIPAL EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DU SUD). FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 004/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°049/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT (CUD) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 005/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 001 /D/PNPLZER/SP/2019 du 30 JANV 2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 001 /D/PNPLZER/SP/2019 DU 30 JANV 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 10 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE STATION WAGON ET DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU SECRÉTARIAT PERMANENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZONOSSES EMERGENTES ET RÉÉMERGENTES EN PROCÉDURE D'URGENCE. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°002/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/DC/CMTA/CDPM/2019 DU 07/01/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE DE TYPE L200 DC GL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MINTA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0091-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 0091-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'ENLÈVEMENT DES ORDURES DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0092-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 0092-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA TRADUCTION DES DOCUMENTS PORTANT SUR LA CERTIFICATION DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°002/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 46/LC/CUD/CIPM/2015 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°48/AONO/CUD/CIPM/2015 DU 06 JUILLET 2015 AVEC LES ÉTABLISSEMENTS CATRASER, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE- LOT 1 (YASSA LIEU - DIT AZUR) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/D/CMO/SG/SCPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N°001/D/CMO/SG/SCPM/2019 DU 21 JANVIER 2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°001/M/MINMAP/DR-DD-ML/SCPM/CIPM/CMO/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08BIS/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2017 POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE MAYO OULO <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

# COMMUNE DE NKONGZEM (NKONG-NÉ)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LA CHEFFERIE BAFOU, CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FOMBET (ACHÈVEMENT), CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDZIIH (ACHÈVEMENT); CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDOH DJUTTITSA (ACHÈVEMENT), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'EP DE MEKONG, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES À L'EP DE BAFOU CHEFFERIE, CONSTRUCTION D'UNABATTOIR ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS À NKONG-ZEM, CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MÉDECINS AU CMA DE BALEVENG, CONSTRUCTION DE 06 BOUTIQUES ET D'UN HANGAR À NDOUZEM ET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'EP DE ZEMTO DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DIX LOTS)**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Maire de la Commune de Nkong-Zem lance un Appel d'Offres National ouvert Pour les travaux de Réhabilitation de la case communautaire, de la chefferie BAFOU, Construction de la case communautaire de FOMBET (Achèvement), Construction de la case communautaire de NDZIIH (Achèvement), Construction de la case communautaire de NPOH DJUTTITSA (Achèvement), Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de MEKONG, Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'EP de BAFOU chefferie. Construction d'un abattoir équipé de rails aériens à NKONG-ZEM, Construction des logements d'astreinte des médecins au CMA de BALEVENG, Construction de 06 boutiques et d'un hangar à NDOUZEM et de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de ZEMTO DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DIX LOTS)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres concernent la construction de 10 (dix) bâtiments publics dans certaines structures administratives de la Commune de Nkong-Zem, Département de la Menoua. Ils comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Le terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- Charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La plomberie sanitaire ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- La plaque d'indication.

## 3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en 10 (dix) lots conformément au tableau ci-après :

N°	PROJET	MONTANT
LOT 1	Réhabilitation de la case communautaire de la chefferie BAFOU	10 000 000
LOT 2	Construction de la case communautaire de FOMBET (Eglise catholique) (Achèvement)	10 000 000

LOT 3	Construction de la case communautaire de NDZIIH (Achèvement)	10 000 000
LOT 4	Construction de la case communautaire de NDOH DJUTTITSA (Achèvement)	10 000 000
LOT 5	EP de MEKONG : Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000
LOT 6	EP de BAFOU chefferie : Construction d'un bloc de 02 salles de classes	16 000 000
LOT 7	Lot 1NKONG-ZEM: Construction d'un abattoir équipé de rails aériens	60 000 000
LOT 8	CMA de BALEVENG : Construction des logements d'astreinte des médecins	35 000 000
LOT 9	EP de ZEMTO : Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000
LOT 10	NDOUZEM : Construction de 06 boutiques et d'un hangar	40 000 000
		<b>223 000 000</b>

#### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine du bâtiment.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2019.

#### 6. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) à la Commune de Nkong-Zem, secrétariat du Maire (Téléphone : 6 75 00 30 06 ).

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong- Zem dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante milles) francs CFA, payable à la recette municipale de Nkong-Zem.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong- Zem (Téléphone : 6 75 00 30 06 au plus tard le **1er Mars 2019 à 9heures 00 minutes heure** locale. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention :

### Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°01/ AONO/CIPM/C.Nk-Zem/BEC/2019 du 29 JANVIER 2019 Pour les travaux de Réhabilitation de la case communautaire de la chefferie BAFOU, Construction de la case Communautaire de FOMBET (Achèvement), Construction de la case communautaire de NDZIIH (Achèvement); Construction de la case communautaire de NDOH DJUTTITSA (Achèvement), Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de MEKONG, Construction d'un abattoir équipé de rails aériens à NKONG-ZEM, Construction des logements d'astreinte des médecins au CMA de BALEVENG, Construction de 06 boutiques et d'un hangar à NDOUZEM et de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de ZEMTO DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DIX LOTS)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à trois (3) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le tableau suivant :

N°	DESIGNATION	COUTS PREVISIONNELS	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION
LOT 1	Réhabilitation de la case communautaire de la chefferie BAFOU	10 000 000	200 000
LOT 2	Construction de la case communautaire de FOMBET (Eglise catholique) (Achèvement)	10 000 000	200 000
LOT 3	Construction de la case communautaire de NDZIIH (Achèvement)	10 000 000	200 000
LOT 4	Construction de la case communautaire de NDOH DJUTTITSA (Achèvement)	10 000 000	200 000
LOT 5	EP de MEKONG : Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000	320 000
LOT 6	EP de BAFOU chefferie : Construction d'un bloc de 02 salles de classes	16 000 000	320 000

LOT 7	Lot 1NKONG-ZEM: Construction d'un abattoir équipé de rails aériens	60 000 000	1 200 000
LOT 8	CMA de BALEVENG : Construction des logements d'astreinte des médecins	35 000 000	700 000
LOT 9	EP de ZEMTO : Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000	320 000
LOT 10	NDOUZEM : Construction de 06 boutiques et d'un hangar	40 000 000	800 000

La caution de soumission est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet. Sous-prefet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 1er Mars 2019 à 10 heures 00mn par la commission interne de passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires :

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de la caution de soumission au terme dépouillement
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée.

### Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

I-Offre financière (03 critères) ;

II-Expérience de l'entreprise (04 critères)

- Expérience générale ;

- Expérience spécifique.

III-Personnel (07 critères)

- Conducteur des travaux ;

- Chef de chantier.

- autres personnels.

IV- Matériel (06 critères)

V-Méthodologie et organisation (04 critères)

VI- Présentation et production des offres en nombre suffisants (02 critères)

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins (70%) 19 oui sur 26 seront admises à l'analyse financière.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres. Un Soumissionnaire peut être attributaire de trois lots au maximum.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong-Zem, téléphone : 6 75 00 30 06/

*NKONG-ZEM le 29 Janvier 2019*

*Le MAIRE*

**NDZOUBENG Thomas**

# COMMUNE DE NKONGZEM (NKONG-NÉ)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIÈRE SESSANG À BALETET, OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CHAPELLE BALETET, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À L'ENTRÉE CHEFFERIE LENAANTSAH, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU ENTRE ZEM-TSINGFOU ET DOMETSANG, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BAS DE LETSINGDUE SUR LA RIVIÈRE LAHTSUET ENTRE MENTSA ET LEPANG, CONSTRUCTION DES PONCEAUX SUR LA RIVIÈRE NTO-MELIEU, CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À SAA MOOH DJEU SUR LA RIVIÈRE WIANFO, RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NDOGAH TCHOUSSOUET 5KWI DOMETSANG-FOKAMEZO DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM (EN DEUX LOTS)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Maire de la Commune de Nkong-Zem lance un Appel d'Offres National ouvert Pour les travaux de Construction d'un ponceau sur la rivière SESSANG à BALETET, Ouverture de la piste agricole chapelle BALETET, Construction d'un ponceau à l'entrée chefferie LENAANTSAH, Construction d'un ponceau entre ZEM- TSINGFOU et DOMETSANG, Construction d'un ponceau en bas de LETSINGDUE sur la rivière LAHTSUET entre MENTSA et LEPANG, Construction des ponceaux sur la rivière NTO-MELIEU, Construction d'un ponceau à SAA MOOH DJEU sur la rivière MANFO, Réhabilitation du tronçon de route NDOGAH TCHOUSSOUET 5KM DOMETSANG- FOKAMEZO dans la commune de nkong-zem (en DEUX lots)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres concernent la construction de 10 (dix) bâtiments publics dans certaines structures administratives de la Commune de Nkong-Zem, Département de la Menoua. Ils comprennent :

- Fouille en terrain ordinaire ;
  - Enrochement ;
  - Construction des radiers ;
  - Construction des culées en maçonnerie de pierre ;
  - Fourniture et pose des IPE 360 ;
  - BA pour semelle, platelage et trottoir ;
  - Remblais des fouilles ;
  - Remblais de raccordement ;
  - Abattage d'arbre et dessouchage des troncs d'arbre
- 
- Déblais ordinaire mis en dépôt
  - Déblais ordinaire mis en remblai
  - Remblai des ouvrages
  - Reprofilage compactage y compris curage des fossés et exutoirs
  - Pose de couche de roulement

## 3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en 02 (deux) lots conformément au tableau ci-après :

N°	PROJET	MONTANT	TOTAL
----	--------	---------	-------

<b>LOT 1</b>	a	Construction d'un ponceau sur la rivière SESSANG à BALETET	14 960 000	<b>61 960 000</b>
	b	Ouverture de la piste agricole chapelle BALETET	15 000 000	
	c	Construction d'un ponceau à l'entrée Chefferie LENAANTSAH	16 000 000	
	d	Construction d'un ponceau entre ZEM-TSINGFOU et DOMETSANG	16 000 000	
<b>LOT 2</b>	a	Construction d'un ponceau en bas de LETSINGDUE sur la rivière LAHTSUET entre MENTSA et LEPANG	16 000 000	<b>68 778 000</b>
	b	Construction des ponceaux sur la rivière NTO-MELIEU	16 000 000	
	c	Construction d'un ponceau à SAA MOOH DJEU sur la rivière MANFO	60 000 000	
	d	Réhabilitation du tronçon de route NDOGAH TCHOUSSOUET 5KM DOMETSANG-FOKAMEZO	35 000 000	
<b>TOTAL</b>				<b>130 738 000</b>

#### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine du bâtiment

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2019.

#### 6. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) à la Commune de Nkong-Zem, secrétariat du Maire (Téléphone :675 00 30 06 ).

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong- Zem dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante milles) francs CFA, payable à la recette municipale de Nkong-Zem.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong- Zem (Téléphone : 6 75 00 30 06 au plus tard le **1er Mars 2019 9 heures 00** minutes heure locale. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CIPM/C.Nk-Zem/BEC/2019 Pour les travaux de Construction d'un ponceau sur la rivière SESSANG à BALETET, Ouverture de la piste agricole chapelle BALETET, Construction d'un ponceau à l'entrée chefferie LENAANTSAH, Construction d'un ponceau entre ZEM-TSINGFOU et DOMETSANG, Construction d'un ponceau en bas de LETSINGDUE sur la rivière LAHTSUET entre MENTSA et LEPANG, Construction des ponceaux sur la rivière NTO-MELIEU, Construction d'un ponceau à SAA MOOH DJEU sur la rivière WIANFO, Réhabilitation du tronçon de route NDOGAH TCHOUSSOUET 5KWI DOMETSANG-FOKAMEZO dans la commune de Nkong-zem (en DEUX lots)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à trois (3) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le tableau suivant :

LOT		PROJET	MONTANT	TOTAL	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION
Lot 1	A	Construction d'un ponceau sur la rivière SESSANG à BALETET	14 960 000	<b>61 960 000</b>	<b>1 239 200</b>
	B	Ouverture de la piste agricole chapelle BALETET	15 000 000		
	C	Construction d'un ponceau à l'entrée Chefferie LENAANTSAH	16 000 000		
	d	Construction d'un ponceau entre ZEM- TSINGFOU et DOMETSANG	16 000 000		
Lot 2	A	Construction d'un ponceau en bas de LETSINGDUE sur la rivière LAHTSUET entre MENTSA et LEPANG	16 000 000	<b>68 778 000</b>	<b>1 375 560</b>
	B	Construction des ponceaux sur la rivière NTO-MELIEU	16 000 000		
	C	Construction d'un ponceau à SAA MOOH DJEU sur la rivière MANFO	60 000 000		
	d	Réhabilitation du tronçon de route NDOGAH TCHOUSSOUET 5KM DOMETSANG- FOKAMEZO	35 000 000		

La caution de soumission est valable pendant trente(30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.  
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.  
Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 1er Mars 2019 à 10 heures 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires :

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée.

### Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

I-Offre financière (03 critères) ;

II-Expérience de l'entreprise (04 critères)

- Expérience générale ;

- Expérience spécifique.

III-Personnel (07 critères)

- Conducteur des travaux ;

- Chef de chantier.

- autres personnels.

IV- Matériel (06 critères)

V-Méthodologie et organisation (04 critères)

VI- Présentation et production des offres en nombre suffisants (02 critères)

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins (70%) 19 oui sur 26 seront admises à l'analyse financière.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots au maximum.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong-Zem, téléphone : 6 75 00 30 06.

NKONG-ZEM le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

**NDZOUBENG Thomas**

# COMMUNE DE NKONGZEM (NKONG-NÉ)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 03/AONO/CIPM/C.NK-ZEM/BEC/2019 POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AEP A ZEMTO BALEVENG ET DE REHABILITATION DE L'AEP PASTORALE A NDOH DJUTTITSA DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2019, le Maire de la Commune de Nkong- zem, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un réseau AEP à zemto baleveng et de réhabilitation de l'AEP pastorale à Ndoh djuttitsa dans la commune de nkong-zem (en deux lots).  
Arrondissement de Nkong-Ni, Département de la Menoua, Région de l'ouest.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont constitués ainsi qu'il suit :

- 1- installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- 2- réhabilitation et ou construction des châteaux ;
- 3- construction et réhabilitation des forages .
- 4- construction du réseau de refoulement
- 5- mise en construction des réseaux de distribution
- 6- Construction des bornes fontaines
- 7- Construction es regards

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des projets à l'issue des études préalables sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	PROJET	MONTANT
LOT 1	Construction d'un réseau AEP à zemto baleveng	28 000 000
LOT 2	Réhabilitation de l'AEP pastorale à Ndo djuttitsa	12 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>40 000 000</b>

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification et être agréé par le Ministère de l'Eau et de l'Energie.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'investissement Public de l'exercice 2019.

## 6. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) à la Commune de Nkong-Zem, secrétariat du Maire (Téléphone :675 00 30 06 ).

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong- Zem dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA, payable à la recette municipale de Nkong-Zem.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Nkong- Zem (Téléphone : 6 75 00 30 06 au plus tard le **1er Mars 2019 9 heures 00** minutes heure locale. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention :

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 03/AONO/CIPM/C.Nk-Zem/BEC/2019 POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AEP A ZEMTO BALEVENG ET DE REHABILITATION DE L'AEP PASTORALE A NDOH DJUTTITSA DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à trois (3) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente(30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO (pièce 13),le montant de la caution par lot est fixé dans le tableau ci-dessous :

N°	PROJET	MONTANT	CAUTION DE SOUMISSION
LOT 1	Construction d'un réseau AEP à zemto baleveng	28 000 000	530 000
LOT 2	Réhabilitation de l'AEP pastorale à Ndo djuttitsa	12 000 000	240 000

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque

de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **1er Mars 2019 à 10heures 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution de soumission scannée.



**Critères essentiels**

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	OUI/NON
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	OUI/NON
3	Méthologie d'exécution et Plan de travail	OUI/NON
4	Capacité financière	OUI/NON

**14. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres.  
Un soumissionnaire peut être attributaire d'un lot au maximum.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la commune de Nkong-Zem.

*NKONG-ZEM le 29 Janvier 2019*

*Le MAIRE*

***NDZoubeng Thomas***

## COMMUNE DE MOKOLO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/C-MOKOLO/CIPM/SG/2019 DU 29/01/2019  
ENPROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (42) QUARANTE DEUX  
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO,  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 38 497 02 641356 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Mokolo, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Mokolo, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'installation de (42) quarante deux lampadaires solaire dans la ville de Mokolo, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord :

### 2. Consistance des prestations

ND

### 3. Cout Prévisionnel

coût estimatif de Soixante millions (60 000 000) de Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

ND

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Crédits transfères de Mokolo, Exercice 2019, Imputation 53 38 497 02 641356 2254 pour un coût estimatif de Soixante millions (60 000 000) de Francs CFA TTC.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mokolo. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de SOIXANTE MILLE (60 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mokolo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, au plus tard le 22/02/2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »  
N° 008/AONO/C-MOKOLO/CIPM/2019 DU 29/01/2019 PROCEDURE NORMALE  
POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (42) QUARANTE DEUX LAMPADAIRES  
SOLAIRES DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO,  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINHDU,  
EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 38 497 02 641356 2254  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

8. Recevabilité des offres

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un millions deux cent mille (1 200 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un millions deux cent mille (1 200 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 22/02/2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 12.1- Critères éliminatoires

#### 12.1.1 : Pièces administratives i |

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'Électrification en système solaire au cours des trois (03) dernières années inférieur à quarante millions (40 000 000) de Francs CFA :

- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### 12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné. j

||

### 12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 46 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 2 critères ; ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo.

MOKOLO le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

**ZOKOM DAMIEN**

## COMMUNE DE MOKOLO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT007/AONO/C-MOK/CIPM-TBEC/2019 DU 29 JAN 2019 (EN PROCEDURE NORMALE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE AMOKOLO, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 31 407101 641356 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Mokolo, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Mokolo, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un centre zootechnique et vétérinaire à MOKOLO, Département du Mayo Tsánaga

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :  
Les travaux préparatoires ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries - élévations ; |  
Lacharpente - couverture- Plafonnage ;  
La menuiserie métallique et bois; i  
L'électricité ;  
Plomberie sanitaire  
La peinture ;  
Les voiries et réseaux divers. !

### 3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de trente millions (30 000 000) francs CFA.

### 4. Allotissement

ND

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le 'domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. , i Parie présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public du Ministère de l'élevage, des Pêches et des industries Animales (MINEPIA), ligne 53 31 407 01 641356 2220 Exercice 2019, pour un coût estimatif de trente millions (30 000 000) francs CFA.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, ie Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la commune.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante mille (40 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mokolo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du secrétariat général de la Commune, au plus tard le 22/02/2019 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention:

**^AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUMERT  
N° 007/AAONO/C-MOK/CIPM-TBEC/2019 DU 29 JAN 2019  
(EN PROCEDURE NORMALE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE  
ET VETERINAIRE AMOKOLO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO,  
DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA- EXERCICE 2019  
LIGNE : 53 31 407 01 641356 2220  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux, datée de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 FCFA (six cent mille francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 FCFA (six cent mille francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 22/02/2019 à 11 heures précises dans la salle de délibération de la commune en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes : :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 13.1.2: Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics années inférieures à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments où autorisation de concourir délivrée par le Maître d'Ouvrage ;

- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins 36 critères sur 51 critères essentiels.,

(BTP) au cours des trois (03) dernières

#### 13.1.3 : Offre financière ;

- a) Offre financière incomplète ;
- i b) Pièces non conformes ;
- i c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix. i

### 14.1 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères énoncés ci-dessous

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 10 critères,

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo, Secrétariat du Maire ; téléphone : 696 867654; email : commune.mokolo@yahoo.com BP :71 Mokolo

MOKOLO le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

**ZOKOM DAMIEN**

## COMMUNE DE KOUOPTAMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CK/SG/CDMPN-TBEC/2019 DU 31 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NGBETSOUEN 1, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement, Exercice 2019, le Maire de la Commune de Kouoptamo, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré à Ngbetsouen I, dans la Commune de Kouoptamo, Département du Noun, Région de l'Ouest.

### 2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré à Ngbetsouen 1, dans la Commune de Kouoptamo, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif):

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Charpente couverture ;

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 50 000 000 fcfa (cinquante millions de francs CFA).

### 4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publique, Exercice 2019.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kouoptamo.

### 8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de Kouoptamo sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Commune de Kouoptamo d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commune de Kouoptamo, Secrétariat Général, au plus tard le **06/03/2019 à 10heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CK/SG/CDMPN-TBEC/2019 DU 31 Janvier 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A NGBETSOUEN 1, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. Financement : BIP Exercice 2019**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois y compris les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de un million (1 000 000) francs CFA, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus

tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

3. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/03/2019 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun sis à Délégation Départemental des Marchés Publics du Noun à Foumban.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire.

### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

**NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Subdivision des Travaux Publics du Noun à Foubot ou du Secrétariat Général de la Mairie de Kouoptamo.

*KOUOPTAMO le 31 Janvier 2019*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

# COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU30/01/2019 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EM DE GAMOURA, EP GARBA ET À L'EP MITCHIMI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
ND

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour le compte *De la Commune pour les travaux de Construction de trois (03) blocs de deux salles de classe à l'EM de GAMBOURA, EP GARBA et à l'EP MITCHIMI* dans l'Arrondissement de Bourha ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : (poste ou volume des travaux).

- Les travaux préparatoires et étude ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie en bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **57 000 000 FCFA** soit **19 000 000** par lot.

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

No	INTITULE DU PROJET	Montant
Lot 01	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EM de Gamboura	19 000 000
Lot 02	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Garba	19 000 000
Lot 03	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Mitchimi	19 000 000

**NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.**



## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2019 DU 30/01/2019 EN PROCES

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

### 1. 1. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre

*le montant forfaitaire en FCFA pour chaque lot le cas échéant ;*

*il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et v*

1. 4. —

2. 2. 9 Ouverture des plis

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : Trois (03) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément –aux prescriptions –du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 25/02/2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et a

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

## **14.1- Critères éliminatoires**

### **14.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

### **14.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Cinq M
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

### **14.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## **14.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;



- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha à Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualif

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la da

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la

## COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE ZOUMBOUDA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 641306 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Bourha, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale de Zoumbouda dans la Commune de Bourha département du mayo Tsanaga région de l'extrême nord

### 2. Consistance des prestations

ND

### 3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de **Quarante-un millions (41 000 000) de Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

ND

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP** Exercice 2019, Imputation **53 27 351 01 641306 2254** pour un coût estimatif de **Quarante-un millions (41 000 000) de Francs CFA TTC.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Autorité Contractante.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quarante Mille (40 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de Bourha.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Autorité Contractante, au plus tard le **25/02/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE ZOUMBOUDA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BIP(MINDEVEL) EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 53 27 351 01 641306 2254**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Huit cent vingt Mille (820 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Huit cent vingt Mille (820 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 25/02/2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
  - **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

**Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :**

### 12.1- Critères éliminatoires

#### 12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'Electrification au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### 12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### 12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :



- a) Présentation sur **2 critères** ;
- b) Expérience de l'entreprise **4 critères** ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **19 critères** ;

## 15. Attribution

- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;
- Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.
- e) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

## 16. Durée Validité des Offres

- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha.

*MOKOLO le 30 Janvier 2019*

*Le MAIRE*

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-BOURHA/CIPM-BOURHA/2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE OUDDA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 641306 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Bourha, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale de oudda dans la commune de bourha département du mayo Tsanaga région de l'extrême nord

### 2. Consistance des prestations

ND

### 3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de **cinquante Cinq millions (55 000 000) de Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

ND

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources propres commune Bourha Exercice 2019, Imputation **53 27 351 01 641306 2254** pour un coût estimatif de **cinquante Cinq millions (55 000 000) de Francs CFA TTC.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Autorité Contractante.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de Bourha.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Autorité Contractante, au plus tard le **25/02/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ C-BOURHA/CIPM-BOURHA/**

**2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE OUDDA**

**DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU**

**MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BIP(MINDEVEL) EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 27 351 01 641306 2254**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Un millions cent Mille (1 100 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Un millions cent Mille (1 100 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **25/02/2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1- Critères éliminatoires

#### 12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'Electrification au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### 12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### 12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **2 critères** ;
- b) Expérience de l'entreprise **4 critères** ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **19 critères** ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;

- e) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha.

*MOKOLO le 30 Janvier 2019*

*Le MAIRE*

**TCHIKOUA**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 / AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 FEVRIER 2019 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE  
L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM,  
EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS »**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A  
**IMPUTATION**  
22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux de construction de l'Agence Régionale FEICOM pour le Sud à Ebolowa.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) Terrassements complémentaires
- c) Travaux de béton et de béton armé
- d) Travaux de maçonneries
- e) Etanchéité et isolation
- f) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- g) Revêtements durs
- h) Plomberie sanitaire - Protection incendie
- i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation
- j) Menuiseries métalliques
- k) Menuiseries aluminium et bois
- l) Peinture
- m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD)

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **cinq cent quatre-vingt-dix millions (590 000 000) de francs CFA.**

## 4. Allotissement

Sans objet.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants, Imputation : « 22-01-100 Autres constructions ».

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement), sise au siège du FEICOM à Yaoundé ( Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de deux cent cinquante mille Francs CFA (250.000) .

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA**, paiement effectué au compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement), porte 11 poste 217 , sise à Mimboman à la Direction Générale du FEICOM,381. Rue 4.565 au plus tard, le **04 MARS 2019** à 14 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA**

**FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS**

**IMPUTATION : « 22-01-100 Autres constructions »**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatorze (14) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de onze millions huit cent mille **(11 800 000) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **04 MARS 2019** à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la **Direction de la Mobilisation des ressources financières, de la Comptabilité et du Patrimoine**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
- omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- offre financière incomplète ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif.

### 13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)
B)	les références de l'entreprise
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
D)	Délai d'exécution
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM, Tél : 222 22 27 28, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4.565. Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 1 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Camille Philippe***

# COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU 30/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PROCEDURE NORMALE DE SIX (06) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TELEKI LAIDE, MAZAVOU HOSSERE, GUILI, NDJODOBOCK, BOURHA I ET MOVOI DJALINGO, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
220-100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de la Commune de l'exercice 2019, le **Maire de la Commune de Bourha** (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le compte de la **Commune de BOURHA** pour les **Travaux de Construction de Six (06) Forages Productifs Equipés de Pompe à Motricité Humaine à TELEKI LAIDE, MAZAVOU HOSSERE, GUILI, NDJODOBOCK, BOURHA I ET MOVOI DJALINGO** Arrondissement de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

N°	TYPE	LOCALITES	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT
1	Forage équipé de PMH	TELEKI LAIDE	BOURHA	MAYO-TSANAGA
2	Forage équipé de PMH	MAZAVOU HOSSERE	BOURHA	MAYO-TSANAGA
3	Forage équipé de PMH	GUILI	BOURHA	MAYO-TSANAGA
4	Forage équipé de PMH	NDJODOBOCK	BOURHA	MAYO-TSANAGA
5	Forage équipé de PMH	BOURHA I	BOURHA	MAYO-TSANAGA
6	Forage équipé de PMH	MOVOI DJALINGO	BOURHA	MAYO-TSANAGA

## 2. Consistance des prestations

### Les travaux comprennent :

- Les études d'implantation
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Mise en service des ouvrages.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de VINGT NEUF MILLIONS QUATRE CENT (29 400 000) Francs CFA soit Quatre millions neuf cent (4 900 000) pour chaque forage.

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique :

- Forage de TELEKI LAIDE;
- forage de MAZAVOU HOSSERE
- forage de GUILI
- Forage BOURHA I
- Forage de MOVOI DJALINGO;
- Forage de DJODJOBOCK.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises **agrées** de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune de BOURHA exercice 2019, sur l'alignement d'imputation budgétaire **N°220-100**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **COMMUNE DE BOURHA**, Cellule d'Appui au lancement des offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la **Commune de Bourha**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de **TRENTE MILLE (30 000) francs CFA** payable auprès du trésor public

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Six (06) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Commune de Bourha**, Cellule d'Appui au lancement des appel offres, au plus tard le **25/02/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 004/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019DU30/01/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PROCEDURE D'URGENCE DE SIX (06)FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ATELEKI LAIDE, MAZAVOU HOSSERE, GUILI , NDJODJOBOCK, BOURHA I ETMOVOI DJALINGO, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**Financement : Budget de la Commune de BOURHA.- Exercice 2019**

**IMPUTATION : 220-100**

**Délai d'exécution : DEUX (02)MOIS**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **DEUX (02) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO,d'un montant de **CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE (588 000) Francs CFA** et valable pendant trente(30) joursau-delà de la date originale devalidité de soffres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le serviceémetteurouuneautoritéadministrative(Préfet,Sous-préfet,...),conformémentauxstipulationsduRèglementParticulierdel'App

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) tempsle 25/02/2019 à 11heures** précises dans la salle de réunions de la **Commune de BOURHA**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 15.1- Critères éliminatoires

#### 15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans le domaine hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt CinqMillions(25 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation d'ouvrage hydraulique ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

#### 15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## 15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

### 15. Attribution

**Le Maire de la Commune de Bourha**, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

e) Références et capacité de financement de l'entreprise sur **12 critères**.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la Commune de Bourha**, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, téléphone **(+237) 694 74 92 80** email : [benadobayaro@yahoo.com](mailto:benadobayaro@yahoo.com) ; BP : **MOKOLO**

MOKOLO le 30 Janvier 2019

Le MAIRE

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019 DU 31/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC  
DE LA VILLE DE NKOLMETET PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE  
NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune DE NKOLMETET, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'éclairage public de la ville de NKOLMETET par Trente (30) lampadaires solaires, dans le Département du Nyong et So'o, pour un montant prévisionnel de **Trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) de francs CFA.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de fondation-maçonnerie ;
- L'installation des lampadaires solaires.

### 3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans les travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019, MINDDEVEL.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la commune de NKOLMETET, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de NKOLMETET.

### 6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, au plus tard le **28/02/2019 à 14 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019 DU 31/01/2019 LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA  
VILLE DE NKOLMETET PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG  
ET SO'O**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

### 7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **SEPT CENT CINQUANTE MILLE (750 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **SEPT CENT CINQUANTE MILLE (750 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o le **28/02/2019 à 15 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 11. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique ou absente;
- 3) Caution de soumission non conforme ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la Caution de soumission après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

## 12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie DE NKOLMETET, au numéro de téléphone : 677 58 39 94/694 394 647

YAOUNDE le 31 Janvier 2019

Le MAIRE

**OYONO OYONO BRUNO**

## COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOM KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° .....**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2019, le Maire de la Commune de NGAN-HA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAN-HA, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction du CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOM KANDI dans la Commune de NGAN-HA.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVEAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENT
- FONDATION-SOUBASSEMENT
- MAÇONNERIE ET BETON ARME EN ELEVATION
- REVETEMENT
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
- PEINTURE VITRERIE
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE SANITAIRE
- VRD + BLOC LATRINES

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Sans objet

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngan-Ha contre récépissé, au plus tard **le 21 février 2019 à 14 heures 00** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019  
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOM KANDI DANS LA  
COMMUNE DE NGAN-HA  
« EN PROCEDURE D'URGENCE »  
« A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »*

**NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 (Un million) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 21 Février 2019 à 15 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-Ha dans la salle des actes de la Commune de Ngan-Ha

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Fausse pièce ou pièce falsifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Absence de caution bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Absence du CCTP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E	Production d'une pièce scannée et non régularisée dans un délai de 48 heures		
F	Absence d'un sous détails des prix		
G	Non-conformité du modèle de soumission		
H	Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures		

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site;
2. Bilan financier des deux (02) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, ou au FEICOM de l'Adamaoua dès publication du présent avis.

## Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAN-HA, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAN-HA.

NGANHA le 31 Janvier 2019

Le MAIRE

**NANA MISSA**

# COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE – FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL ET MINEDUB.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolmetet, Autorité Contractante, lance , un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de blocs de deux (02) salles de classe dans Certains établissements d'enseignement primaire et secondaire de la commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o – Région du Centre allotis comme ci-après :

N° Lot	Localité	Commune	Département	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	CES D'AWAE	NKOLMETET	NYONG ET SO'O	20 000 000	
2	Ecole Publique de NKOLGUI			16 500 000	

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Les terrassements ;
- “ Les fondations ;
- “ Les maçonneries et élévation ;
- “ La charpente - la couverture et le plafond ;
- “ Les menuiseries bois et métalliques ;
- “ L'électricité ;
- “ La peinture ;
- “ Les VRD.

## 3. Allotissement

Dans le cadre du présent Appel d'offres, **un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019, MINDDEVEL et MINEDUB.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Nkolmetet, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Nkolmetet.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Nkolmetet, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Nkolmetet.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, au plus tard le **28/02/2019 à 14 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 001/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS**

**DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE**

Lot N° ... : ..... (Préciser le ou les lots sollicités)

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA pour le lot N°1 et TROIS CENT TRENTE MILLE (330 000) francs CFA pour le lot N°2**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA pour le lot N°1 et TROIS CENT TRENTE MILLE (330 000) francs CFA pour le lot N°2**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **rente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o le **28/02/2019 à 15 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.



## 13. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Caution de soumission non conforme ou absente ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la Caution de soumission après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
  - 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
  - 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels. Oui/

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la mairie de Nkolmetet, au numéro de téléphone : 677 58 39 94/694 394 647.

### DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

YAOUNDE le 31 Janvier 2019

Le MAIRE

**OYONO OYONO BRUNO**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 25 /01/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE NATIONALE N6 (RN6) : BANYO-MAYO- DARLE-NYAMBOYA-MAGBA (147,65KM) DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, LIGNE : INTERVENTION D'URGENCE, IMPUTATION : 53 36 467 03 330020 2250.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS  
**IMPUTATION**  
 53 36 467 03 330020 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien courant de la Route Nationale N6 (RN6) : Banyo-Mayo-Darlé-Nyamboya-Magba (147,65km) dans la Région de l'Adamaoua, Département du Mayo-Banyo.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage rapide ;
- Reprofilage compactage ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutores en terre existants;
- Fournitures et pose des buses métalliques Ø 800 mm ;
- Fournitures et pose des buses métalliques Ø 1000 mm ;
- Tête de buses en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Tête de buses en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm
- Puisards en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm ;
- Etc...

Par ailleurs, cette consistance des travaux est beaucoup plus exhaustive dans le cahier des clauses techniques particulières.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : Six cent soixante-quatre millions trois cent quatorze mille huit cent quatre-vingt-quatorze (664 314 894) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique :

Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (Km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention

Adamaoua	Mayo-Banyo	BANYO-MAYO-DARLE-NYAMBOYA-MAGBA	147,65	664 314 894	06	Entretien courant
----------	------------	---------------------------------	--------	-------------	----	-------------------

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais:

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2019 et suivants, Ligne : Intervention d'urgence.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le 21/02/2019 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 25/01/2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE NATIONALE N6 (RN6) : BANYO-MAYO- DARLE-NYAMBOYA-MAGBA (147,65Km) DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. Financement : Budget MINTP, Exercices 2019 et suivants, Ligne : Intervention d'urgence,

Imputation : 53 36 467 03 330020 2250.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 06 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission en Francs CFA
10 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le

cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **21/02/2019 dès 14 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunions de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires

#### Dossier administratif :

- a) Absence de l'original de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

#### Dossier Technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- d) Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins deux cent millions (200 000 000) FCFA, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- f) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 16 critères au moins sur l'ensemble des 22 critères essentiels.
- h) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :
  - a) Une niveleuse ;
  - b) Un compacteur ;
  - c) Un camion benne ;
  - d) Un camion-citerne à eau ;
  - e) Une Pelle chargeuse ;
  - f) Bulldozer.

#### Dossier financier :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU), détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

### \*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 22 critères essentiels ci-dessous citées :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 08 critères ;
- c) L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur 1 critère;
- d) Le rapport illustré de la visite de site sur 1 critère ;
- e) Une référence des travaux de construction, d'entretien ou de réhabilitation de route d'un montant au moins égale à deux cent millions (200 000 000) de francs CFA sur 1 critère ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.



## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, Tél : 222 22 92 34 / 222 23 14 22, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNE DE NKOLMETET

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NKOLMETET/CDPM-NS/2019 DU 31/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL ET MINADER.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune DE NKOLMETET, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de **trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine** dans la commune DE NKOLMETET, Département du Nyong et So'o ; Les travaux sont regroupés en un (01) lot selon l'allotissement ci-après :

Lots	Localité	Nbre de Forages	Commune	Département	Montant prévisionnel en Francs CFA
1	NGOANTET II (Ngul Zamba)	1	NKOLMETET	NYONG ET SO'O	8 000 000
	MBEDOUMOU (Nkomyane)	1			8 000 000
	NKOLYA III	1			8 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>03</b>			<b>24 000 000</b>

## 2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon

### 3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine des forages.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019, MINDDEVEL et MINADER.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie DE NKOLMETET dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de NKOLMETET.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie DE NKOLMETET dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de NKOLMETET.

### 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, au plus tard le **28/02/2019 à 14 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/C- NKOLMETET/CDPM-NS/2019 DU 31/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

#### **PRESENTATION DES OFFRES**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

### 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

### 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE (480 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o le **28/02/2019 à 15 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

? **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

? **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

? **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 11.1- Critères éliminatoires

#### 11.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet après 48 heures;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Pièces non conformes après 48 heures à l'exception de la caution de soumission

#### 11.1.2 : Offre technique

- a) Non possession en propre ou en location d'un appareil de sondage (résistivimètre) ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage d'une capacité d'au moins 120m ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme Cocontractant principal, d'un chantier de construction de forage ;
- e) Non satisfaction, d'au moins **90% des critères essentiels.**

#### 11.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

### 11.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **18 critères** essentiels ci-dessous :

- ? Présentation sur **01 critère** ;
- ? Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ? Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;
- ? La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- ? Références générales et spécifiques de l'entreprise sur **04 critères.**

## 12. Attribution

Le Maire DE NKOLMETET, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie DE NKOLMETET tel : 677 58 39 94/694 394 647.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

YAOUNDE le 31 Janvier 2019

Le MAIRE

**OYONO OYONO BRUNO**

## COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019  
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE DE  
SANTE INTEGRE DE NOM KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA. EN PROCEDURE D'URGENCE  
» FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE ; CONV N° .....**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de NGAN-HA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAN-HA, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'UN (01) FORAGE AL) CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOM KANDI dans la Commune de NGAN-HA.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- 100 TRAVAUX PREPARATOIRES
- 200 TRAVAUX DE FORATION
- 300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE
- 400 REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- 500 POSE DE POMPES ; PMH
- 600 COUT ENVIRONNEMENT
- 700 FORMATION

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **(dix millions) 10 000 000 F CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Sans objet ;

### 5. Participation et origine

installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d Appel d Offres (RPAQ), qui fait l'objet de **la pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **10 000 (Dix mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngan-Ha contre récépissé, au plus tard **le 21 février 2019 à 14 heures 00** et devra porter la mention ;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2019 DU 31 JANVIER 2019  
 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE DE SANTE  
 INTEGRE DE NOM KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA.  
 EN PROCEDURE D'URGENCE »  
 « An 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**NB: L offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 21 Février 2019 à 15 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-Ha dans la salle des actes de la Commune de Ngan-Ha

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Fausse pièce ou pièce falsifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Absence de caution bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Absence du CCTP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	Production d'une pièce scannée et non régularisée dans un délai de 48 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	Absence d'un sous détails des prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	Non-conformité du modèle de soumission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H	Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces

justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site ;
2. Bilan financier des deux (02) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

**NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour 1 essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, ou au FEICOM de l'Adamaoua dès publication du présent avis.

## Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAN-HA, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAN-HA.

NGANHA le 31 Janvier 2019

Le MAIRE

**NANA MISSA**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 28/01/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 470 04 340010 2276.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.  
**IMPUTATION**  
36 470 04 340010 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2019, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics. Il s'agit de :

Pour le lot 1 :

- Trois (03) ordinateurs complets (desktop)
- Sept (07) surges protecteurs
- Quatre (04) ordinateurs portables
- Sept (07) Box internet Camtel/MTN/Orange (1Go/jour)
- Quatre (04) vidéo projecteurs
- Quatre (04) tableaux muraux

Pour le lot 2 :

- Un (01) Copieur de grande capacité

Pour le lot 3 :

- Onze (11) ordinateurs complets (desktop)
- Onze (11) imprimantes noir et blanc
- Onze (11) surges protecteurs
- Quatre (04) Copieurs.

Pour le lot 4 :

- Onze (11) Caméras web 1080p
- Onze (11) Microphones/speakers de table sans fil
- Onze (11) Télévisions HD (sortie HDMI) 55"
- Onze (11) Ordinateurs de bureau Core i7
- Dix (10) Modems 4G avec un an de connexion (1Mbps de bande passante)
- Un (01) Serveur.

Les caractéristiques des différentes fournitures sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture.

### 3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en trois (03) lots ainsi qu'il suit :



N° lots	Intitulé	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (jours)
Lot 1	Matériel informatique pour la mise en œuvre du COLEPS au MINTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordinateur complet (desktop)</li> <li>- Surges protecteurs</li> <li>- Ordinateur portable</li> <li>- Connexion Internet</li> <li>- Vidéo projecteur</li> <li>- Tableau mural</li> </ul>	20 000 000	30
Lot 2	Matériel informatique destinée à la reprographie des documents de la Sous-Direction des Marchés Publics du MINTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copieur de grande capacité :</li> <li>- Multifonction laser couleur</li> <li>- Vitesse d'impression :</li> <li>- ppm (A4), 27 ppm (A3), 30 ppm(A4R),50/4 ppm(A5R)</li> <li>- Capacité papier maximum en entrée : 6350 feuilles (80 g/m²)</li> <li>- Etc...</li> </ul>	18 000 000	60
Lot 3	Matériel informatique pour la Direction des Affaires générales du MINTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordinateur complet (desktop)</li> <li>- imprimante noir et blanc</li> <li>- surges protecteurs</li> <li>- Copieur</li> </ul>	33 000 000	30
Lot 4	Matériel d'Equipement de la vidéoconférence du MINTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caméras web 1080p</li> <li>- Microphones/speakers de table</li> <li>- Télé HD (sortie HDMI) 55"</li> <li>- Ordinateurs de bureau Core i7</li> <li>- Modems 4G avec un an de connexion (1Mbps de bande passante)</li> <li>- Serveur</li> </ul>	29 000 000	30

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2019 et Suivants, Imputation : 53 36 470 04 340010 2276.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA).

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA) au plus tard le 21/02/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 28/01/2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.

IMPUTATION : 53 36 470 04 340010 2276.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours calendaires pour les lots 1, 3 et 4 et de soixante (60) jours calendaires pour le lot 2.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	400 000
Lot 2	350 000
Lot 3	600 000
Lot 4	550 000

Chaque soumissionnaire pouvant être attributaire de plusieurs lots, il doit produire en cas de soumission à plusieurs lots, une caution pour chaque postulé.

L'absence du cautionnement provisoire à l'ouverture entraîne le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accordée au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21/02/2019 dès 14 heures dans la salle des réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

\*. Critères éliminatoires

- 1- Dossier administratif incomplets ou pièces administratives non conformes au-delà de 48 heures après l'ouverture;
- 2- Omission d'un prix dans l'offre financière;
- 3- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- 4- L'absence du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- 5- Absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire agréé pour les fournitures principales suivantes :

### Pour le lot 1

- Ordinateur complet (desktop)
- Ordinateur portable

### Pour le lot 2

- Copieur de grande capacité

### Pour le lot 3

- Ordinateur complet (desktop)
- imprimante noir et blanc
- Copieur

### Pour le lot 4

- Ordinateurs de bureau Core i7
- Serveur
- 6- Capacité financière du soumissionnaire inférieure à six millions (6 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et le lot 2, dix-sept millions et (17 000 000) de Francs CFA pour le lot 3 et de neuf millions (9 000 000) de Francs CFA pour le lot 4;
- 7- Absence des fiches techniques de la fourniture ;
- 8- Non validation d'une fourniture tel que détaillé dans le « Descriptif de la fourniture »;
- 9- N'avoir pas obtenu au moins un total de 06 critères sur l'ensemble des 08 critères essentiels.

\*. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation sur 01 critère ;
- Planning de livraison sur 01 critère ;
- Garantie sur 03 critères ;
- Service après-vente sur 01 critère ;
- Références du soumissionnaire sur 02 critères ;

N.B. Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant d'un marché de fourniture au MINTP et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

Il peut être attribué au plus deux lots par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres. Et au cas où un soumissionnaire est moins disant sur les trois lots, il sera proposé de lui attribuer les lots des montants les plus élevés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA).

YAOUNDE le 28 Janvier 2019

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE MOKOLO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/AC/C-MOK/CIPM/AG/2019 DU 29/01/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN PLAQUES SOLAIRES) AU CSI DE GOULWA-MOMBOI DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 38 497 02 641356 2254**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 38 497 02 641356 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le maire de la commune de Mokolo, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Mokolo, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'électrification de (l'équipement en plaques solaires) au CSI de GOULWA-MOMBOI dans l'arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, région de l'extrême-nord.

### 2. Consistance des prestations

ND

### 3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de Huit Millions Cinq Cent Mille (8 500 000) de Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

ND

### 5. Participation et origine

La participation au présent Dossier de consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification. Par le présent Avis de Dossier de consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Imputation 53 38 49702641356 2254 pour un coût estimatif de Huit Millions Cinq Cent Mille (8 500 000) de Francs CFA TTC.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze Mille (15 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mokolo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Mokolo. Autorité Contractante, au plus tard le 22/02/2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION »**

**N° 001/AC/C-MOK /CIPM/AG/2019 DU 29/01/2019**

**EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN PLAQUES SOLAIRES) DU CSI DE GOULWA-MOMBOI DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DEL'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 53 38 497 02 641356 2254**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 22/01/2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo.

*MOKOLO le 29 Janvier 2019*

*Le MAIRE*

**ZOKOM DAMIEN**

# COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001BIS/CNE/CIPM/2018 DU 01/02/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 32 COMPTOIRS DANS LA COMMUNE DE NANGA EBOKO, TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE MARCHÉ (UTDM) ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINES DE TROIS (03) CABINES COMMUNE DE NANGA EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : PNDP III (IDA)**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Cout Prévisionnel

25 797 226 (vingt cinq millions sept cent quatre vingt sept mille deux cent vingt six) FCFA

## 2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Batiment.**

**La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.**

### Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

## 3. Financement

PNDP III (IDA)

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Nanga Eboko, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Nanga Eboko, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune de Nanga Eboko ( **secrétariat Général**), à partir du **01/02/2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 5. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Nanga Eboko, Autorité Contractante.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N° 001BIS/DC/CNE/CIPM/ DU 25/02/2019**

*Pour les travaux de construction d'un hangar de 32 comptoirs dans la commune de nanga eboko, travaux de construction d'une unité de traitement des déchets de marché (utdm) ; travaux de construction d'un bloc latrines de trois (03) cabines commune de Nanga Eboko, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre, Région du Centre."*

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

### Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	
--	--

le 25/02/2019 à 11heures





<b>Lieu de reception des offres</b>	<b>Commune de Nanga Eboko</b>
-------------------------------------	-------------------------------

**6. Delai de Livraison**

120 jours

**7. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Nanga Eboko, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>le 25/02/2019 à 12heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Commune de Nanga Eboko</b>

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*YAOUNDE le 1 Février 2019**Le MAIRE****ETO ROMAIN ROLAND***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N° 003/ASMI/CUD/SG/DRHCC/2019  
DU 31/01/2019 RELATIF A LA SELECTION D'UN COURTIER SPECIALISE POUR LA GESTION DES  
CONTRATS D'ASSURANCES SOUSCRITS PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES  
EXERCICES 2019 ET 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le présent projet a pour but d'accompagner le Délégué du Gouvernement auprès de la CUD à la gestion du portefeuille assurance souscrit par la CUD.

## 2. Objet

La présente consultation a pour objet la sélection d'un Courtier Spécialisé pour la gestion des contrats d'assurances souscrits par la Communauté Urbaine de Douala notamment les Polices Maladie et Individuelle Accidents, Globale Dommages, Responsabilité Civile Chef d'entreprise, Automobile et Retraite Complémentaire.

### 3. Consistance des prestations

#### 1. DESCRIPTION DETAILLÉE DES MISSIONS

Le Courtier réalisera sous le contrôle du personnel désigné de la CUD, les prestations ci-dessous :

- Suivi du degré de vulnérabilité de la CUD au regard des risques qu'elle encourt réellement et apportera les propositions sur les solutions de prévention et de protection à mettre en place ;
- Faire des propositions sur les garanties les plus adaptées et vérifier la bonne cohérence entre les risques encourus et les polices acquises par la CUD ;
- Étudier les aspects structurels, fonctionnels et organisationnels des assureurs et Co-assureurs de la CUD, de même que leurs activités de façon à être en permanence en mesure de proposer à la CUD, des solutions d'assurances les mieux adaptées ;
- Définir avec la CUD le programme d'assurance adapté et élaborer des Rapports d'audit technique et financier à savoir :

a) Audit Technique consistera à :

- Inventorier les biens et responsabilités de la CUD ;
- Rédaction des projets de contrat d'assurances et des Notes de couverture ;
- Suivi de la bonne exécution des polices d'assurances ;
- Interface avec les compagnies d'assurances et éventuellement avec les réassureurs ;
- Identifier les risques de la CUD (incendie, automobile, maladie, informatique....) et proposer des solutions de couverture personnalisées en cas de nécessité;
- Analyser et évaluer les polices existantes en fonction des besoins réels (garanties, étendue territoriale, exclusions, mécanismes de règlement des sinistres) ;
- Cartographier les sinistres et évolution des SMP (sinistres maximum possible) ;
- Suivi des sinistres en local et auprès de la réassurance si nécessaire ;
- Sauvetage d'urgence en cas de défaillance d'un assureur ou d'un réassureur ;
- Placement en réassurance ; le cas échéant des souscriptions des compagnies d'assurances en difficultés ;

b) Audit Financier consistera à :

- Analyser les primes et les coûts connexes (honoraires et commissions éventuels...) ;
- Mise à jour des valeurs d'assurances
- Évaluer les conventions, protocole d'accords et clauses de règlement
- Évaluer les risques et élaborer des Termes de Références des contrats d'assurance ;
- Assister la CUD dans le montage des DAO ;
- Participer à l'évaluation des offres présentées par les soumissionnaires ;
- Suivre des dossiers de production ;
- Suivre de l'exécution des polices d'assurances et préparer en collaboration avec les services concernées les Réunions trimestrielles d'évaluation des marchés ;
- Produire les Rapports mensuels sur l'exécution de chaque contrat tout en tenant compte des aspects suivants :
  - Les franchises par garantie éventuelle
  - Les spécifications techniques des prestations attendues
  - La précision des valeurs assurées proposées
  - Les chronogrammes des différentes activités à mener

#### 2. MISSION DU COURTIER DANS LE CADRE DE LA GESTION DES POLICES D'ASSURANCE CUD

Le Courtier assistera la CUD dans la gestion des Polices d'assurances ci-après :

##### **ASSURANCE MALADIE ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES DES PERSONNELS**

: Agents décisionnaires, Agents de maîtrise et Cadres ainsi que celle des Organes Dirigeants

- Garantir dans les limites contractuellement fixées avec les assureurs le remboursement ou la prise en charge des frais médicaux, d'hospitalisations, pharmaceutiques, chirurgicaux, etc.... engagés par l'employé à la suite d'une maladie ou d'une maladie.

#### **B. ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS**

- Assister au Suivi des constitutions de la base des capitaux assurés et assurer les conséquences pécuniaires (incapacité temporaire, décès, frais médicaux et pharmaceutiques,...) d'accident dont le personnel peut être victime lors des activités professionnelles ou dans la vie privée.

## C. ASSURANCE DES BIENS BATIMENTS ET PROPRIÉTÉS DE LA CUD : GLOBALE DOMMAGES

- Assister à la gestion des dommages subis par des biens tout confondus à la suite d'accident ou perte lorsqu'ils sont transportés par un moyen de transport maritime, aérien ou terrestre.

## D. RISQUES INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES

- Assister la CUD lors de la réparation des dommages matériels subis par ses installations et matériels électroniques de traitement de l'information
- Assister la CUD lors du remboursement des frais de reconstitution des informations perdues à la suite d'un dommage matériel garanti.

## E. ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE

- Lutter contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilités Civile pouvant engager la CUD en raison des dommages corporels et matériels que l'un des véhicules assurés peut causer aux tiers ;
- Assister lors de remboursement des dommages directs subis par les véhicules automobiles assurés lorsque ces dommages résultent d'un accident ; perte totale ou partielle des véhicules assurés ;
- Assister la Compagnie lors de l'exercice du recours amiable ou judiciaire auprès des tiers afin d'obtenir des indemnisations.

## F. ASSURANCE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

- Assister à la gestion des cotisations complémentaires du personnel, faciliter la recapitalisation des cotisations et paiement des capitaux.

## 3. DOCUMENTS DE SUIVI D'EXECUTION

Les documents de suivi permettent de recueillir et de conserver les informations sur les conditions réelles de l'exécution et d'apporter la preuve de l'exercice du contrôle interne des prestations du Courtier. Ils sont constitués notamment de fichier de contrôle et de fiches de non-conformité s'il y a lieu.

## 4. PRODUCTION DES RAPPORTS

Un rapport initial devra être fourni avant le démarrage des prestations, ressortant le planning d'exécution et le chronogramme des différentes activités à mener.

Le Courtier devra produire avant le 15 de chaque mois un rapport sur l'exécution des prestations. Les prestations exécutées devront être comparées à celles consignées dans le chronogramme. Le Courtier devra préparer en collaboration avec la Direction de l'Administration Générale les Rapports Trimestriels d'exécution des Marchés.

Les dossiers de candidature rédigés, en français et/ou en anglais et en Six (06) exemplaires dont Un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels, seront remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Le Rapport final sanctionnant l'exécution des prestations sera produit en cinq (05) exemplaires accompagnés d'un support numérique. L'edit rapport servira de document de base à la réception de la présente Lettre Commande.

Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques  
Sous-direction de Passation des Marchés Publics

B.P. 43 Douala

Les dossiers constitués par le courtier doit contenir les pièces ci-après

Tel. (237) 233 42 15 09 – Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **20/02/2019** à **15h00**, heure locale, avec la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 DU  
31/01/2019 POUR LA SELECTION D'UN COURTIER SPECIALISE POUR LA GESTION DES CONTRATS  
D'ASSURANCES SOUSCRITS PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2019  
ET 2020**

## 5. Composition du dossier

### DOSSIER ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

- Une brève description de la société de courtage
- La description détaillée des prestations,
- Les références du courtier en la matière au cours des cinq dernières années,
- La liste et les adresses des partenaires et consultants nationaux avec preuve des liens avec le Cabinet de Courtage,
- Description d'un chronogramme d'intervention dans une matrice d'action bien détaillée,
- Le Manuel de procédure de gestion des sinistres dûment signé par le signataire légal,
- Extrait de bilan certifié de l'exercice 2017 ressortant le chiffre d'affaire du soumissionnaire,
- Attestation bancaire de capacité financière d'un montant de 10 000 000 FCFA ou bien une caution financière à hauteur de 10 000 000 FCFA délivrée par une institutions financière de premier ordre agréée par le ministre en charge des finances ,
- L'indication des pièces à fournir en cas de sollicitation,
- Contrats et procès-verbaux d'exécution des missions accomplies,
- Les points de contact entre la CUD et le Cabinet de Courtage,
- Les détails sur les partenaires techniques du soumissionnaire,
- Les autres facilités liées à la gestion du portefeuille d'assurance,
- Profil du courtier

**Les pièces listées ci-dessus n'étant pas exhaustives, le courtier pourra transmettre à la CUD toutes autres pièces nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.**

## 6. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction des Ressources Humaines, de la Communication et de la Coopération de la Communauté Urbaine de Douala, sise à BONANJO, Hôtel POCHARD à Douala, aux heures ouvrables entre 08 heures et 15 heures 30.

*DOUALA le 31 Janvier 2019*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 10/AMI/MINTP/2019 DU 29/01/2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA REALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVETUES D'UNE PART ET DE CERTAINES ROUTES EN TERRE D'AUTRE PART DU RESEAU NATIONAL, DANS LES REGIONS DU NORD, NORD-OUEST, SUD-OUEST, CENTRE, SUD ET DE L'EST (CAMPAGNES 2019-2021).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer aux Appels d'Offres Internationaux Restreints relatifs au contrôle technique et la surveillance des travaux et la réalisation des services de gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS) de certaines routes revêtues ou en terre du réseau National, dans les régions du nord, nord-ouest, sud-ouest, centre, Sud et de l'Est.

Les prestations attendues comprennent :

- La direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- L'ordonnance et le pilotage des chantiers (OPC) ;
- L'assistance aux opérations de réceptions (AOR).

## 2. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

- Pour la composante 1, le contrôle technique et la surveillance des travaux et la réalisation des services de gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS) de certaines routes revêtues;
- Pour la composante 2, le contrôle technique et la surveillance des travaux et la réalisation des services de gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS) de certaines routes ou en terre ;

## 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, 11<sup>ème</sup> Etage porte N°9 de l'immeuble de l'Emergence (Immeuble Ministérielle N°1 sis à la Poste Centrale au plus tard le **19/02/2019 à 15 heures**, portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
N° 10/AMI/MINTP/2019 DU 29/01/2019

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA REALISATION DES  
SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES  
REJETUES D'UNE PART ET DE CERTAINES ROUTES EN TERRE D'AUTRE PART DU RESEAU NATIONAL,  
DANS LES REGIONS DU NORD, NORD-OUEST, SUD-OUEST, CENTRE, SUD ET DE L'EST (CAMPAGNES  
2019-2021) »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 4. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

IV-1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois):

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non redevance fiscale ;
- une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.
- Pour les soumissionnaires étrangers : fournir les renseignements relatifs à leur situation fiscale, la régularité vis-à-vis de la sécurité sociale et l'attestation de non faillite ou de non cessation de paiement.

NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :

IV-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposés au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

## 5. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

### \*. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieur à 70/100;

### \*. Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance ou les études en vue de l'entretien, de la réhabilitation des routes en terre ou de la construction de certaines routes ou le bitumage (sur 30 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 20 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé pour une composante, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureaux d'Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

Les Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendront lieu du résultat de la pré-qualification.

**NB** : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

## 7. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Nationaux Restreints relatifs aux études en vue de l'entretien, de la réhabilitation ou de la construction de certaines routes ou certains ouvrages d'art conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 29 Janvier 2019

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/CUD/DAERI/2019 DU 31/01/2019  
RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE  
TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC  
DANS LA VILLE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique N°1 à savoir : « améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'attention des Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

## 2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des Bureaux d' Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres Restreints sur la maîtrise d'œuvre et portant sur le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien du réseau d'éclairage public dans la ville de Douala au titre de l'exercice 2019 .

## 3. Consistance des prestations

### CONSISTANCE DES PRESTATIONS

- Les prestations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :
- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales ;
- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC) ;
- l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Etudes ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Division des Marchés Publics

B.P : 43 Douala

Tél. : (237) 233 42 15 09 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **20/02/2019** à **10 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU  
31/01/2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE  
CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE  
PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 6. Composition du dossier

### PIECES A FOURNIR

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signe par le Directeur des impôts ou son représentant habilité;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

**N.B :** L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

## 7. Critères d'évaluation

### CRITERES DE SELECTION

#### CRITERE SEUIL MINIMUM

##### A. Références techniques

- Avoir réalisé au moins un (01) projet d'étude ou de contrôle des projets d'électricités au cours des cinq (05) dernières années ou avoir des projets en cours d'exécution d'un montant minimum de Dix Millions (10 000 000) de FCFA.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La copie du procès-verbal de réception technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;
- Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.

B. Matériel Deux (02) véhicules, outillage électrique (multimètre numérique, pince ampérométrique, testeur de phase), et matériels informatique et bureautique (imprimantes, ordinateurs, appareil photo).

**NB : pour l'outillage, les factures certifiées, les cartes grises devront être fournies.**

C. Présentation globale de l'entreprise Le consultant produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience dans le contrôle.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N° Critères Points

1 Présentation globale du Bureau d'Etudes 10 points

2 Références pour les prestations de contrôle ou d'étude dans le domaine de l'électricité. 45 points

3 Outillage 45 points

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise à la rue du Gouverneur CARRAS, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Etudes retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2017 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Etudes non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

### CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA QUALIFICATION

#### CRITERES POINTS ALLOUES

##### TOTAL GENERAL 100

##### 1- Présentation globale du Bureau d'Etudes 10

Organigramme assorti des détails relatifs à chaque maillon 5

Expériences dans les études ou le contrôle avec des éléments probants à l'appui 5

##### 2- REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DU BET 45

Expérience dans les études ou le contrôle ou d'étude dans le domaine de l'électricité.

Un (01) de projets contrôle ou d'étude dans le domaine de l'électricité. 45

Zéro (00) projet de même envergure. 0

##### 3- MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS DU BET 45

Matériels informatiques 10

Deux (02) micro-ordinateurs 4

Un (01) appareil photo numérique 2

Deux (02) logiciels de Dessin 3

Une (01) imprimante 1

Moyens logistiques (véhicules) 10

Deux (02) véhicules de moins de Cinq (05) ans 10

Un(01) véhicule de moins de Cinq (05) ans 5

Deux (02) véhicules de plus de (05) ans 6

un (01) véhicule de plus de (05) ans 3

Outillage électrique 25

Multimètre Numérique 10

Pince ampèremétrique 10

Testeur de phase 5

*DOUALA le 31 Janvier 2019*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31/01/2019 RELATIVE À L'ÉTUDE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DÉCHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA**

**FINANCEMENT**  
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**A Mesdames / Messieurs les Mandataires des Groupements :**

- Setec Energie Environnement / E&D Consulting / Rainbow Environment Consult ;
- Seureca S.A / Naldeo S.A ;
- Artelia / E.R.A Cameroun ;
- C.I.R.A S.A / GEREP – Environnement.

## 2. Consistance des prestations

**Mesdames / Messieurs,**

1. La Communauté Urbaine de Douala (ci-après nommé "*le Client*") a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée "l'AFD") pour couvrir le coût du Projet de Drainage Pluvial de la Ville de Douala, et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente demande de proposition est émise.
2. Le Délégué du Gouvernement sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants pour l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement des déchets solides de la Ville de Douala, ci-après désignés par "les Services". Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les Termes de référence joints (Section VII).
3. La présente Demande de propositions (DDP) est adressée aux consultants sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après, retenus à l'issue de l'avis à sollicitation à manifestation d'intérêt N° 23/ASMI/CUD/2016 du 03 Août 2016 :

Consultants	
Groupement Setec Energie Environnement / E&D Consulting / Rainbow Environment Consult	SETEC ENERGIE ENVIRONNEMENT  Immeuble Central Seine, 42 – 52 q  Tél : +33 1 82 51 55 55  Fax : +33 1 82 51 55 56  E-mail : <a href="mailto:environnement@setec.fr">environnement@setec.fr</a>  <a href="http://www.setec.fr">www.setec.fr</a>  Directeur d'offre Immeuble le Cryst  69 458 LYON CEDEX 06 – France  Tél : +33 4 27 85 49 56  Fax : +33 1 82 51 55 56  E-mail : <a href="mailto:karen.diard@setec.fr">karen.diard@setec.fr</a>
Groupement Seureca S.A / Naldeo S.A	SEURECA S.A  78 rue Championnet, 75018 PARIS  Tél : (+33) 1 45 72 92 92  Fax : (+33) 1 45 72 92 93  Contact : M. Pierre ASCENCIO, Di  E-mail : <a href="mailto:contactsociete@seureca.com">contactsociete@seureca.com</a>
Groupement Artelia / E.R.A Cameroun	ARTELIA  6 rue de Lorraine, 38130 Echirolles  Tél : +33 (0) 4 76 33 40 00  Fax : +33 (0) 4 76 33 41 96  Responsable entité sites : Noëlle D  E-mail : <a href="mailto:noelle.doucet@arteliagroup.com">noelle.doucet@arteliagroup.com</a>

**Consultants**

Groupement C.I.R.A S.A / GEREP – Environnement

C.I.R.A S.A

Tél : +223 20 24 32 34 / 44 90 00 6

Fax : +223 20 24 15 03/44 90 00 6

E-mail : [cira@cira-sa.com](mailto:cira@cira-sa.com)[www.cira-sa.com](http://www.cira-sa.com)

GEREP-ENVIRONNEMENT

Tél : +216 71 75 29 76

Fax : +216 71 23 48 25

[www.gerep-environnement.com](http://www.gerep-environnement.com)**3. Participation et origine**

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

**4. Consultation du Dossier**

La DP peut être consultée gratuitement et retirée moyennant la présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** au Compte CAS – ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables, à la Sous-direction des passations des marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo; Téléphone 233 42.15 09 / Fax 233 42 69 50, dès réception de la présente lettre d'invitation.

**5. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **26/03/2019 à 12 heures**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

**DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018**  
**RELATIVE A L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**6. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure à la DP, d'un montant de **six millions (6 000 000) Francs CFA**, et d'une durée de validité de cinq (05) mois à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

## 7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée le **26/03/2019 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.

N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 8. Critères d'évaluation

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I – Instructions aux Consultants
- Section II - Données particulières
- Section III - Proposition Technique - Tableaux types
- Section IV - Proposition Financière - Tableaux types
- Section V – Critères d'éligibilité
- Section VI – Règles de l'AFD – Pratiques frauduleuses et de corruption - Responsabilité Environnementale et Sociale
- Section VII - Termes de Référence
- Section VIII - Contrat type.

## 9. Attribution

Une société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »).

## 10. Renseignements Complémentaires

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le \_\_\_\_\_ par écrit, dès réception :

a) que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ;

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'article 17.9 des IC.

Veuillez agréer, **Mesdames / Messieurs**, l'assurance de ma considération distinguée. /-

*DOUALA le 31 Janvier 2019*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 003/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 49/AONOCUD/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise suivante est désignée, par Décision N° \_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Uni-que	<b>YVES OLOUME</b>  B.P. :  Tél. : (237)	<b>49 730 034</b>	<b>04</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous-direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour le motif suivant, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
CETECH SARL	

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 31 Janvier 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 004/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° \_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>FOKOTO AUTO TECHNIQUE</b>  B.P. : 12530 Douala,  Tél. : (237) 699 51 72 00	<b>166 645 000</b>	<b>04</b>
2	<b>INFRACTUEUX</b>		
3	<b>INFRACTUEUX</b>		
4	<b>FOKOTO AUTO TECHNIQUE</b>  B.P. : 2559 Douala,  Tél. : (237) 650 975 650  695 609 331	<b>129 655 000</b>	<b>04</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction des Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. Le soumissionnaire suivant, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour les motifs suivants, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
SERAYIM	Disqualifié à l'issue de l'analyse technique pour les lots 1 ; 2 ; 3 et 4

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



# PROGRAMME NATIONAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZONNOSES EMERGENTES ET RE EMERGENTES

**COMMUNIQUE N° 001/C/PNPLZER/SP/2019 DU 30 JANV 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 10 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE STATION WAGON ET DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU SECRÉTARIAT PERMANENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZONNOSES EMERGENTES ET RÉÉMERGENTES EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE PERMANENT du Programme Zoonoses, communique :

Par DECISION N° 001/D/PNPLZER/SP/2019 du 30 janvier 2019, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
CAMI TOYOTA, BP 1740 Yaoundé	cent millions (100 000 000)	Secrétariat Permanent du Programme Zoonoses	trente (30) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du Programme National de Prévention et de lutte contre les Zoonoses Emergentes et Réémergentes dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de de l'appel d'offres correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée sur toute caution de soumission relative au présent appel d'offres./-

YAOUNDE le 30 Janvier 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

**VITALIS CHEPND**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 120 CRP/MINTP/2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 01/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 02/01/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION AVEC OBLIGATION DE RÉSULTATS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS CON-AID/CBR PLUS ET ROCAMIX, ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU PRINCIPAL EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DU SUD). FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, suite à un ensemble d'amendement effectué par la Banque Mondiale sur le DAO type GENIS, le dossier d'Appel d'Offres sus-cité a subi des aménagements.

Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres prévue le 29/01/2019 est reportée au 22/02/2019, et celle de la réunion préparatoire à l'établissement des offres prévue le 12/01/2019 est également reportée au 08/02/2019.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N°1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 2 Janvier 2019

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**ADDITIF 2 N° 015 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°198/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique : L'additif 1 de l'appel d'offres susmentionné est modifié comme suit :

**Au point 14.1 de l'Avis d'Appel d'Offres : Critères éliminatoires**

- **alinéa f)**, au lieu d'un (1) critère essentiel non satisfaisant ; lire plutôt « **plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant** ».

**L'alinéa d)** des critères éliminatoires et **l'alinéa b)** des critères essentiels restent inchangés et conformes à l'Avis d'Appel d'offres initial.

Aussi, la date de remise des offres y relatives, initialement prévue pour le **mercredi 9 janvier 2019** est reportée au **mercredi 13 février 2019**.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 30 Janvier 2019

Le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

**ESSOA ELOI GABRIEL**

## COMMUNE DE MINTA

**COMMUNIQUE N°02/C/CMTA/SG/2019 DU 30 JANVIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/DC/CMTA/CDPM/2019 DU 07/01/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINES DE TYPE L200 DC GL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MINTA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE  
A LA SUITE DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE CI-DESSUS INDIQUE ET Par DECISION N° 002/  
/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 DU 31 janvier 2019**

Le soumissionnaire **Ets KENCORP**, est retenu pour la fourniture d'un Pick-Up 4 x 4 double cabines de type L200 DC GL pour un montant de **vingt six millions (26 000 000) de francs CFA TTC**, pour un délai de quarante cinq (45) jours. Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de 45 jours à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

*MINTA le 1 Février 2019*

*Le MAIRE*

**MOUT ABALANG**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 0163 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA TRADUCTION DES DOCUMENTS PORTANT SUR LA CERTIFICATION DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :  
Par **Décision N° 0092-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 23 Janvier 2019, la lettre-commande relative à la traduction des documents portant sur la certification des aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, a été est attribuée aux **ETS INTERLEX COMMUNICATION & BUSINESS**, BP : 11 547 Yaoundé, Tél: 242 80 93 54/ 677 78 35 95, pour un montant de **quarante deux millions neuf cent quatorze mille trois cent soixante six (42 914 366) F CFA TTC** et un délai de livraison de **six (06) mois**.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 0162 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'ENLÈVEMENT DES ORDURES DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :Par **Décision N° 0091-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **23 janvier 2019**, les marchés relatifs à l'enlèvement des ordures dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, ont été attribués à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)**, pour les montants et délai d'exécution ci-après :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
1	Enlèvement des ordures dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen.	<b>SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA),</b>  BP 2172 Douala  Tél : 222 22 13 19/  699 31 96 31/  233 37 65 42	43 884 000	Vingt quatre (24) mois
2	Lutte anti vectorielle (désinsectisation, dératisation, désinfection, incubation et traitement anti-reptiles) dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen.	<b>SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA),</b>  BP 2172 Douala  Tél : 222 22 13 19/  699 31 96 31/  233 37 65 42	161 760 240	Vingt quatre (24) mois
3	Entretien des ouvrages d'assainissement dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen	<b>SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA),</b>  BP 2172 Douala  Tél : 222 22 13 19/  699 31 96 31/  233 37 65 42	68 535 360	Vingt quatre (24) mois



# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 003/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 49/AONOCUD/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise suivante est désignée, par Décision N° \_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Uni-que	<b>YVES OLOUME</b>  B.P. :  Tél. : (237)	<b>49 730 034</b>	<b>04</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous-direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour le motif suivant, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
CETECH SARL	

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 31 Janvier 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 004/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° \_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>FOKOTO AUTO TECHNIQUE</b>  B.P. : 12530 Douala,  Tél. : (237) 699 51 72 00	<b>166 645 000</b>	<b>04</b>
2	<b>INFRACTUEUX</b>		
3	<b>INFRACTUEUX</b>		
4	<b>FOKOTO AUTO TECHNIQUE</b>  B.P. : 2559 Douala,  Tél. : (237) 650 975 650  695 609 331	<b>129 655 000</b>	<b>04</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction des Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. Le soumissionnaire suivant, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour les motifs suivants, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
SERAYIM	Disqualifié à l'issue de l'analyse technique pour les lots 1 ; 2 ; 3 et 4

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 120 CRP/MINTP/2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 01/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 02/01/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION AVEC OBLIGATION DE RÉSULTATS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS CON-AID/CBR PLUS ET ROCAMIX, ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU PRINCIPAL EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DU SUD). FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, suite à un ensemble d'amendement effectué par la Banque Mondiale sur le DAO type GENIS, le dossier d'Appel d'Offres sus-cité a subi des aménagements.

Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres prévue le 29/01/2019 est reportée au 22/02/2019, et celle de la réunion préparatoire à l'établissement des offres prévue le 12/01/2019 est également reportée au 08/02/2019.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N°1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 2 Janvier 2019

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 004/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°049/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT (CUD)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;  
 Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;  
 Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;  
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;  
 Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
 Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;  
 Considérant la Dossier d'Appel d'Offres n° 49/AONO/CUD/CIPM/2018 du 29 Octobre 2019 pour l'aménagement d'un Hangar pour toilettes mobiles et son unité de traitement;  
 Considérant le rapport d'analyse y relatif du 27 Décembre 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;  
 Considérant le procès-verbal de la séance du 28 Décembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;  
 Considérant la proposition d'attribution N°001/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 08 Janvier 2019 ;  
 Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** L'entreprise suivante est déclarée attributaire du marchés :

<b>Lots</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>YVES OLOUME</b>  B.P. :  Douala,  Tél. :	<b>Quarante neuf millions sept cent trente mille trente quatre (49 730 034)</b>	<b>04</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 31 Janvier 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 005/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,**

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°\_\_\_\_\_/C/MINFI du \_\_\_\_\_ 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat,

des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 44/AONO/CUD/CIPM/2018 du 06 Septembre 2018 relatif à l'acquisition du Matériel Roulant pour le Renforcement des Capacités d'Intervention de la Communauté Urbaine ;

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 27 Novembre 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Novembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution **N°066/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2018** du 29 Novembre 2018 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 27 Décembre 2018 de la CCM-AG ;

Considérant la Correspondance N°77/L/MINMAP/ex-CCPM-AG/2018 du 27/12/2018 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

## **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** L'entreprise **FOKOTO AUTO TECHNIQUE**, B.P. : 2559 Douala, Tél. : (237) 650 975 650 / 695 609 331 est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné

<b>Lots</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai  (en mois)</b>
-------------	-------------------------	-------------------------------	-------------------------------------

<b>1</b>	<b>FOKOTO AUTO TECHNIQUE</b>  B.P. : 2559 Douala,  Tél. : (237) 650 975 650  695 609 331	<b>Cent soixante-six millions six cent quarante-cinq mille</b>  <b>(166 645 000)</b>	<b>04</b>
<b>2</b>	<b>INFRUCTIEUX</b>		
<b>3</b>	<b>INFRUCTIEUX</b>		
<b>4</b>	<b>FOKOTO AUTO TECHNIQUE</b>  B.P. : 12530 Douala,  Tél. : (237) 699 51 72 00	<b>Cent vingt-neuf millions six cent cinquante cinq mille</b>  <b>(129 655 000)</b>	<b>04</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*DOUALA le 31 Janvier 2019*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# PROGRAMME NATIONAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZONNOSES EMERGENTES ET RE EMERGENTES

**DECISION N° 001 /D/PNPLZER/SP/2019 DU 30 JANV 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 10 DÉCEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE STATION WAGON ET DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU SECRÉTARIAT PERMANENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZONNOSES EMERGENTES ET RÉÉMERGENTES EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE PERMANENT du Programme Zoonoses,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°001 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 du 10 décembre 2018 pour la fourniture d'une station wagon et deux véhicules pick-up 4x4 double cabine au Secrétariat Permanent du Programme National de Prévention et de lutte contre les Zoonoses Emergentes et Réémergentes en procédure d'urgence.

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
CAMI TOYOTA, BP 1740 Yaoundé	cent millions (100 000 000)	Secrétariat Permanent du Programme Zoonoses	trente (30) jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 30 Janvier 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

**VITALIS CHEPNDIA**

## COMMUNE DE MINTA

**DECISION MUNICIPALE N°002/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/DC/CMTA/CDPM/2019 DU 07/01/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE DE TYPE L200 DC GL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MINTA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### le Maire de la Commune de Minta ; Commandeur du Mérite Camerounais

Vu la Constitution,  
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,  
Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,  
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,  
Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;  
Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,  
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;  
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;  
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;  
Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;  
Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,  
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;  
Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnées pour l'exercice 2018 ;  
Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°001/DC/CMTA/CDPM/2019 du 07/01/2019 relative à la fourniture d'un véhicule Pick Up 4 X4 Double Cabine De Type L200 Dc Gl Pour Le Compte De La Commune De Minta;  
Vu la lettre n°32/LT/MINMAP/DRMMAP CENTRE/DDMAP-HAUTE SANAGA/CDPM/SEC du 30 janvier 2019 relative à la proposition d'attribution de DC N°001:  
Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2018,  
Vu les nécessités de service,

### **DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** le soumissionnaire **Ets KENCORP** est retenu pour la fourniture d'un Pick-Up 4 x 4 double cabines de type L200 DC GL pour un montant de **vingt six millions (26 000 000) de francs CFA TTC.**

**ARTICLE 2 :** l'intéressé dispose d'un délai de 45 jours à compter de la date de notification pour la livraison dudit véhicule.

**ARTICLE 3 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINTA le 31 Janvier 2019

Le MAIRE

**MOUT ABALANG**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

## DECISION N° 0091-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'ENLÈVEMENT DES ORDURES DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.  
Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;  
Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;  
Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;  
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;  
Vu La N° 039-18/ADC/PCA/DA/gn du 20 septembre 2018 de monsieur le Président du Comité d'examen des demandes de dérogation, portant autorisation de gré à gré, et N° 091-18/ADC/PCA/CEDD/gn du 14 décembre 2018, portant prorogation de l'autorisation de gré à gré ;  
Vu Les correspondances N° 010, 011 et 012-19/ADC/CIPM/se du 14 janvier 2019, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption des projets de marchés.

### DECIDE :

**ARTICLE 1-** Les marchés relatifs à l'enlèvement des ordures dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, sont attribués à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)**, BP : 2172 Douala, Tél: 222 22 13 19/699 31 96 31/233 37 65 42, pour les montants et délai d'exécution ci-après :

- **LOT N° 1:** Le marché relatif à la lutte anti vectorielle (désinsectisation, dératisation, désinfection, incubation et traitement anti-reptiles) dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen,est attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)**,pour un montant de **quarante trois millions huit cent quatre vingt quatre mille (43 884 000) F CFA TTC**, et un délai d'exécution de **vingt quatre (24) mois**.
- **LOT N° 2:** Le marché relatif à la gestion des déchets non dangereux dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen,est attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)**,pour un montant de **cent soixante et un millions sept cent soixante mille deux cent quarante (161 760 240) F CFA TTC**, et un délai d'exécution de **vingt quatre (24) mois**.
- **LOT N° 3:** Le marché relatif à l'entretien des ouvrages d'assainissement dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen,est attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)**,pour un montant de **soixante huit millions cinq cent trente cinq mille trois cent soixante (68 535 360) F CFA TTC**, et un délai d'exécution de **vingt quatre (24) mois**.

**ARTICLE 2** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0092-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA TRADUCTION DES DOCUMENTS PORTANT SUR LA CERTIFICATION DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALÉN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La correspondance N° 090-18/ADC/PCA/DA/gn du 14 décembre 2018, de monsieur le Président du Comité d'examen des demandes de dérogation, portant autorisation de gré à gré;

Vu La correspondance N° 014-19/ADC/CIPM/se du 14 janvier 2019, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de lettre-commande.

## **DECIDE :**

**ARTICLE 1-** la lettre-commande relative à la traduction des documents portant sur la certification des aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribuée aux **ETS INTERLEX COMMUNICATION & BUSINESS**, BP : 11 547 Yaoundé, Tél: 242 80 93 54 /677 78 35 95, pour un montant de **quarante deux millions neuf cent quatorze mille trois cent soixante six (42 914 366) F CFA TTC** et un délai de livraison de **six (06) mois**.

**ARTICLE 2-** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°002/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 46/LC/CUD/CIPM/2015 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°48/AONO/CUD/CIPM/2015 DU 06 JUILLET 2015 AVEC LES ETABLISSEMENTS CATRASER, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE- LOT 1 (YASSA LIEU - DIT AZUR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu La constitution ;  
Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;  
Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu Le Décret N°2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala  
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 180, 181, 182, 183 et 184 relatifs à la résiliation ;  
Vu L'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux en ses Articles 74, 75, et 76;  
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°48/AONO/CUD/CIPM/2015 du 06 Juillet 2015 pour l'exécution des travaux de construction des postes de police- lot 1 (YASSA lieu - dit AZUR)  
Vu L'ordre de service de commencer les travaux notifié le 02 Novembre 2015 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;  
Vu L'ordre de service technique n°01/OS/CUD/DURSAP/DU/2015 du 01<sup>er</sup> Décembre 2015, notifié le 07 Décembre 2015 ;  
Vu L'ordre de service N° 01/OS/CUD/DURSAP/DU/2016 portant première mise en demeure, pour retard dans l'exécution des prestations et non respect des recommandations du Maitre d'Ouvrage du 24 Février 2016, notifié le 26 Février 2016 ;  
Vu L'ordre de service N° 02/OS/CUD/DURSAP/DU/2016 portant deuxième et dernière mise en demeure pour constat de non respect des dispositions des dispositions contractuelles, abandon de chantier et non exécution des recommandations du Maitre d'Ouvrage du 30 Mars 2016, notifié le 01 Avril 2016 ;  
Vu Le Constat de Carence du 02 Juin 2016, notifié ce même jour;  
La lettre d'observation N° 1 du 01<sup>er</sup> Décembre 2015 relative au dépôt des documents contractuels et à la mobilisation sur le site des travaux notifiée le 07 Décembre 2015  
Vu La lettre d'observation et de rappel à l'ordre du 11 Janvier 2016, notifiée le 12 Janvier 2016  
Vu La lettre d'observation et de rappel à l'ordre du 05 Avril 2016  
Vu La lettre d'observation et de rappel à l'ordre du 19 Avril 2016, notifiée le 19 Avril 2016  
Vu Les inscriptions budgétaires ;  
Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La présente décision porte résiliation de la **Lettre - Commande n° 52/LC/CUD/CPM/2015 du 16 Octobre 2015** passée après appel d'offres National Ouvert n°48/AONO/CUD/CIPM/2015 du 06 Juillet 2015 avec les **Etablissements CATRASER**, relative à l'exécution des travaux de construction des postes de police- lot 1 (YASSA lieu - dit AZUR)

**ARTICLE 2** : Conformément aux dispositions de l'article 184 (1) du Code des Marchés Publics, les

#### **Etablissements CATRASER**

**BP. : 3446 Douala, Tél: 699 99 22 52,**

**RCCM : RC/DLN/2008/A079, N° Contribuable : P036600263378T**

Ne peuvent soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le Cautionnement Définitif n°531/ZEN/ADG/DTER/CD/CSPD/NV/04/16 délivré le 04 Avril 2016 par ZENITHE INSURANCE S.A comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin sera saisi pour pourvoir au remplacement de l'entreprise défaillante conformément à l'article 191 alinéa 2 (b) du Code des Marchés Publics.

**ARTICLE 4** : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et le Directeur des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques à la Communauté Urbaine de Douala sont chargés **chacun en ce qui le concerne** de l'exécution de la présente Décision.

**ARTICLE 5** : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-



## COMMUNE DE MAYO-OULO

**DÉCISION N°001/D/CMO/SG/SCPM/2019 DU 21 JANVIER 2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°001/M/MINMAP/DR-DD-ML/SCPM/CIPM/CMO/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08BIS/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2017 POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE MAYO OULO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO OULO, (Maître d'Ouvrage)**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret N°82/155 du 20 Septembre 1982 portant création de la Commune de MAYO OULO;  
Vu l'Arrêté N°0203/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et ses adjoints ,  
Vu l'Arrêté N°006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes;  
Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du 14 Août 2014 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;  
Vu le Décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;  
Vu le Décret N°2018/449 du 01 Août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;  
Vu le marché N°001/M/MINMAP/DR-DD-ML/SCPM/CIPM/CMO/2017 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°08bis/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2017 avec l'Entreprise STE FALL MANGONE BP 12448 DOUALA pour la construction de l'Hôtel de ville de MAYO OULO ;  
Vu la Mise en Demeure N°046/RN/D42/C-MAYO OULO/SG/ST du 17 Mai 2018 et notifiée le 27 Juin 2018 ;  
Vu l'Ordre de Service N°047/RN/D42/C-MAYO OULO/SG/ST du 28 Août 2018 tenant lieu de constat de défaillance de l'Entreprise ;  
Vu les nécessités de service,

### **DECIDE,**

**Article 1er:** Le Marché N°001/M/MINMAP/DR-DD-ML/SCPM/CIPM/CMO/2017 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°08bis/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2017 avec l'Entreprise STE FALL MANGONE BP 12448 DOUALA pour l'exécution des travaux de construction de l'Hôtel de ville de MAYO OULO est à compter de la présente décision, résiliée pour défaillance de l'Entreprise à remplir ses obligations contractuelles, conformément aux dispositions de l'**article 181 Alinéa 1(b)** du Code des Marchés Publics et **46** du contrat de base.

**Article 2 (1)** En application des dispositions de l'**article 181** du Code des Marchés Publics, l'Entreprise «STE FALL MANGONE »B.P 12448 DOUALA, paiera à l'Etat du Cameroun , les pénalités de retard et les dommages intérêts pour non respect des stipulations contractuelles,.

**(2)** Le montant de ces sommes sera déterminé par le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Oulo, le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord et le Délégué Régional des Travaux Publics du Nord.

**Article 3:** Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics. l'Entreprise STE FALL MANGONE B,P 12448 DOUALA, ne peut soumissionner pour un nouveau Marché Public avant une période de deux (2) ans, pour compter de la date de notification de la présente résiliation.

**Article 4:** le Chef d'Agence de Régulation des Marchés Publics pour le Nord , le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MAYO OULO, le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord et le Délégué Régional des Travaux Publics du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée partout où besoin sera ./-

MAYO-OULO le 21 Janvier 2019

Le MAIRE

**HAOUA TIZI**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ..... Civilité :  Mme  Mr

ou ..... Nom : .....

Point Focal ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)